

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 88 (1991)
Heft: 5

Vorwort: Éditorial
Autor: Crausaz, Emile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Cher Mouch'ti...

J'espère que la nouvelle rubrique sur les plantes mellifères et polliniques que tu as trouvée dans le numéro du mois d'avril t'aura plu. Elle est le fruit de la collaboration entre le JSA et le rédacteur du VDSB. Toutes les photographies ont déjà été utilisées par mon collègue. Pour le JSA, j'ai eu la chance de trouver le collaborateur idéal, vu que c'est également un apiculteur, de plus président de la Société des apiculteurs de la Côte neuchâteloise. Tous les mois tu trouveras la description de deux plantes, si possible de la saison.

Malheureusement, je dois également te tenir au courant des activités de la SAR. Comme tu le sais, samedi 16 mars s'est tenue à Beaulieu, Lausanne, l'assemblée des délégués des sociétés d'apiculture membres de la SAR. Comme tu n'étais pas présent, je pense nécessaire de te donner quelques informations sur la manière dont elle s'est déroulée. Je t'assure que ce ne fut pas triste.

Comme tu l'auras vu dans le bulletin du mois de mars, le budget pour 1991 présente un déficit d'environ 18 000 francs; ce budget a été accepté sans problème...

Par contre, il était également prévu à l'ordre du jour l'augmentation de la cotisation, afin de couvrir ce déficit, ainsi que, tout normalement, celui de 1992. L'augmentation proposée était de 8 francs pour 1992 et 1993. Elle aurait permis de combler les déficits pour cette année et la suivante.

Comme nul n'est à l'abri de contradictions, cette augmentation a été refusée, bien que le budget, lui, ait été accepté, cela sous le prétexte que le comité SAR se devait de faire des économies, et ne pas vivre au-dessus de ses moyens. L'augmentation ne sera que 4 francs pour 1992, juste de quoi couvrir le déficit de 1991, qui a été accepté à l'unanimité...

Pour ma part, je me pose des questions sur la représentativité des délégués des sections. En effet, ceux-ci doivent-ils exprimer leurs opinions ou bien l'opinion prise lors des assemblées des sections et des fédérations?...

Pour revenir à des propos plus concrets, je soumets à ta réflexion les chiffres suivants:

1. En 1966 un journal local coûtait 25 centimes; actuellement, le même journal, tu le paies 1 fr. 20 et même 1 fr. 50, soit cinq à six fois plus cher... Mais aujourd'hui, il comprend des photos en couleurs.

2. En 1966 le JSA coûtait 28 662 francs, et actuellement il revient à 101 056 francs soit environ trois fois et demie de plus, c'est-à-dire une évolution plus faible que celle du prix d'un journal, mais également avec des photos en couleurs, et ce pour un coût de 2 fr. 54 pour un numéro de 48 pages...
3. Pour le numéro de janvier/février 1991, le coût de la poste pour les abonnés suisses s'élevait à 252 fr. 75, contre 603 fr. 80 pour le numéro du mois de mars, qui avait le même nombre de pages. La hausse est donc de 239 % en un mois... Par contre les tarifs pour les abonnés étrangers n'ont pas encore été modifiés !
4. En 1966, la cotisation SAR s'élevait à 41 718 francs ; aujourd'hui elle est de 114 101 francs, soit 2,74 fois plus. De même, en 1966, le coût du JSA ne représentait que 68,7 % de la cotisation, alors qu'aujourd'hui le montant de la cotisation n'est plus que de 13 000 francs supérieur au coût du JSA...
5. En 1966, le coût de l'assemblée des délégués était de 2991 francs, contre 9221 francs pour 1990, soit une augmentation de plus de 300 %...
6. En 1966, les frais de fonctionnement du comité de la SAR étaient de 4530 francs contre 7888 francs aujourd'hui, soit 1,74 fois plus...
7. Pour revenir sur une remarque d'un délégué au sujet de la fortune de la SAR – qui est aujourd'hui de 115 000 francs et qui est représentée par la valeur nominale des titres – elle était en 1966 de 83 900 francs. Compte tenu de l'inflation, la fortune actuelle en pouvoir d'achat ne représente que 54 % de la fortune de 1966...

Comme un vieux dicton le dit, on ne peut pas tout à la fois avoir le beurre, l'argent du beurre et faire des galipettes avec la laitière. Par l'irresponsabilité de certains délégués – qui ont réussi à rallier une partie des délégués à leur conception économique – qui n'ont pas peur des contradictions, vu que quelques-uns sont également directement concernés par le budget, et qui de plus n'ont pas respecté les décisions de leurs assemblées, nous devons remettre en 1992 le même sujet à l'ordre du jour, et en attendant, lors du prochain comité, il nous faudra trouver de nouvelles ressources afin que chaque dicastère puisse couvrir intégralement ses coûts.

Le comité SAR n'est pas responsable de l'inflation, et les chiffres du bilan sont là pour le prouver. J'ose espérer que l'assemblée de 1992 sera constituée de délégués responsables et qu'elle fera preuve de plus de cohérence et de professionnalisme, comme ils aiment l'être avec leurs avettes.

Cela dit, je vais retourner butiner les fleurs que, je l'espère, tu n'as oublié de semer ou de planter, car après la triste année 1990 nos avettes et leurs dévoués pilleurs n'attendent que le bon moment de la récolte.

Votre mouch'ti Emile